

La valise de Sœur Nathalie Kangaji,  
avocate-conseil de notre partenaire CAJJ

## Des champs dévastés à Kolwezi

Les filiales d'un géant suisse des matières premières se sont rendues responsables de graves atteintes à l'environnement. En utilisant des substances toxiques pour extraire du cuivre, du coltan et du cobalt, elles ont contaminé l'eau potable et les terres environnantes. Je veux obtenir des exploitants des mines qu'ils remplacent les sols pollués par de la bonne terre et qu'ils indemnisent les familles paysannes, qui ont perdu toute leur récolte.

## La procédure :

- Recueillir des échantillons de sol et d'eau et les analyser
- Établir les responsabilités et les indemnités à verser selon le droit minier congolais
- Négocier avec les sociétés extractives

## Les objectifs :

- Faire remplacer les terres contaminées
- Recevoir une compensation pour la récolte perdue
- Obtenir le versement d'indemnités aux familles touchées



## Les preuves

En République démocratique du Congo, il existe aussi des lois qui régissent l'activité extractive, mais elles sont souvent bafouées.

La carte montre où l'entreprise est responsable de dommages

Échantillon d'eau de la région de Kolwezi

Échantillon de sol de la région de Kolwezi

**Avec 100 francs,**  
vous permettez d'analyser un échantillon d'eau et de sol qui servira de preuve.